



CALENDRIER

DES RENDEZ-VOUS DE LA PRÉVENTION



Santé au Travail

Ateliers 2^{ème} semestre 2022

En présentiel et par webinaire.

À vous de choisir votre formule lors de votre inscription !

Septembre	<p>Jeudi 8 septembre 9h00/10h30</p> <p>Identifier et formaliser vos risques dans le document unique</p>	<p>Jeudi 15 septembre 9h00/10h30</p> <p>Activité physique en entreprise</p>	<p>Jeudi 22 septembre 9h00/10h30</p> <p>Travail sur écran : Ergonomie du poste de travail et exercices d'étirements</p>	<p>Jeudi 29 septembre 9h00 /10h30</p> <p>Métiers sédentaires : Quels risques pour la santé ?</p>
	<p>Mardi 4 octobre 9h00/10h30</p> <p>Le risque radon : Quelle surveillance et quelle prévention ?</p>	<p>Jeudi 6 octobre 9h00/15h30</p> <p>Journée nationale des aidants  Stands et ateliers- Entrée libre - Limoges / St Junien</p>	<p>Jeudi 13 octobre 14h00/15h30</p> <p>Horaires atypiques, quels effets sur la santé ?</p>	<p>Jeudi 20 octobre 9h00/10h30</p> <p>Échauffements et étirements u poste de travail</p>
Octobre	<p>Mardi 8 novembre 14h/15h30</p> <p>Addictions, on en parle ?</p>	<p>Jeudi 17 novembre 9h00/10h30</p> <p>Conflits professionnels : prévention et accompagnement</p>	<p>Mardi 22 novembre 9h00/10h30</p> <p>Travail sur écran : ergonomie du poste de travail et exercices d'étirements</p>	<p>Jeudi 24 novembre 9h00/ 10h30</p> <p>Identifier et formaliser vos risques dans le document unique</p>
	<p>Jeudi 1er décembre 9h00/10h30</p> <p>Handicap : Ergonomie et adaptation du poste de travail</p>	<p>Mardi 6 décembre 14h/15h30</p> <p>Prévenir les accidents exposant au sang (AES)</p>	<p>Jeudi 8 décembre 9h00/10h30</p> <p>Loi santé travail : Dispositifs de prévention de la désinsertion professionnelle</p>	<p>Jeudi 15 décembre 10h30/12h00</p> <p>Prévention du harcèlement moral ou sexuel : Rôle et missions du référent</p>
Novembre				
Décembre				
S'inscrire	<p> Pour vous inscrire, il vous suffit juste de cliquer sur le titre de l'atelier qui vous intéresse et remplir notre formulaire d'inscription. Vous pouvez inscrire plusieurs personnes par entreprise. Dans ce cas, vous devez remplir un formulaire par personne. Des questions ? Un renseignement ? ateliersprev@aist87.fr</p>			